



COMMUNIQUE DE PRESSE

Aix-en-Provence, le 25 mai 2023

CADJI ELARGIT SON EXPERTISE ET S'ASSOCIE AVEC LE PENALISTE CHRISTOPHE BASS

Partenaires depuis de nombreuses années, CADJI et Christophe BASS, accompagné de son collaborateur Matthieu DAVY, s'unissent pour accompagner les dirigeants, cadres d'entreprises et collectivités publiques dans leurs enjeux en matière pénale.



Diplômé de sciences pénales et de criminologie, Christophe BASS a débuté sa carrière il y a 30 ans auprès d'Alain MOLLA. Son expérience s'est forgée sur un fort attachement à une éthique de la défense pénale, exercée avec humanité, loyauté et courage.

Pour Christophe BASS : « CADJI est une évidence.

Je rejoins une équipe d'artisans du droit, avocats d'affaires dévoués avec passion aux enjeux quotidiens et stratégiques des entreprises et de leurs dirigeants, animés par une profonde volonté de tisser des liens authentiques, solides et durables, portés par une quête constante d'excellence, une très haute idée du service et une forte vision entrepreneuriale.

Je suis très heureux de ce nouvel élan. »

CADJI précise : « Notre cabinet grandit de manière raisonnée. Nous rejoindre suppose une subtile alchimie entre une solide expertise technique, des qualités humaines et une pleine adhésion à nos valeurs. La rencontre est primordiale. Avec Christophe, nous nous sommes choisis.

Nous sommes heureux de compter parmi nous un associé de son talent et de sa notoriété.

Depuis sa création en 1984, le contentieux a toujours été au cœur de notre cabinet. Nous allons ensemble consolider notre activité. Offrir à nos clients une vision globale et résoudre les situations contentieuses les plus sensibles et complexes ».

A PROPOS DE CADJI

Un ancrage régional depuis bientôt 40 ans.

CADJI, c'est un état d'esprit : un acteur indépendant avec une dimension entrepreneuriale forte, un choix marqué de discrétion sur l'identité de nos clients et des opérations que nous menons, une attention particulière portée à la qualité du lien tissé avec notre équipe, nos clients et nos partenaires, la construction de « La Maison CADJI », notre siège social ; bien plus qu'un lieu de vie, un projet engagé.

Notre raison d'être :

Prendre soin de nos clients,

En poursuivant, sans concession, notre quête d'excellence,

En assumant notre rôle d'aide à la décision par une approche concrète,

En accordant une conscience particulière à la qualité du lien tissé.

CADJI, un collectif engagé.

#passion #excellence #agilité #humanité #éthique #indépendance

Contact : Isabelle Dagallier | secretariat.general@cadji-avocats.com | 04 42 16 02 00

Pour plus d'information : www.cadji-avocats.com